



Communiqué de presse

Embargo: 19.08.2014, 9:15

.....

14 Santé

N° 0351-1406-90

Enquête suisse sur la santé 2012

Les risques physiques pour la santé en hausse au travail

Neuchâtel, 19.08.2014 (OFS) – **Un peu plus de la moitié des personnes actives sont exposées dans leur travail à un cumul de risques physiques. C'est dix points de pourcentage de plus qu'en 2007 (42%). Ces personnes déclarent deux fois et demi plus souvent un état de santé général qui n'est pas bon que celles non exposées à ces risques. La part des personnes craignant de perdre leur emploi n'a par contre pas augmenté depuis 2007 (13%). Elles sont deux fois plus nombreuses à déclarer des symptômes de détresse psychologique que celles sans crainte à ce sujet. Ce sont là quelques résultats de l'enquête suisse sur la santé 2012, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), au sujet des relations entre le travail et la santé.**

Le travail – disposer d'un emploi et les conditions dans lesquelles l'activité professionnelle est exercée – est un déterminant important de la santé. L'enquête suisse sur la santé 2012, réalisée par l'Office fédéral de la statistique, permet de faire le point sur cette question.

Risques physiques en hausse

En 2012, 52% des personnes actives âgées 15 à 64 ans étaient exposées à un cumul d'au moins trois risques physiques, comme le port de lourdes charges (33%), des bruits forts (25%) ou des produits toxiques (22%). La part des personnes actives exposées à ce cumul de risques a augmenté de dix points de pourcentage entre 2007 et 2012. Les personnes travaillant dans l'agriculture (87%) et la construction (79%) sont, sans surprise, les plus concernées. Mais les risques physiques sont aussi fréquents dans plusieurs branches des services, comme la restauration et l'hébergement (71%), les transports (62%), le commerce (60%), ainsi que la santé et le social pour les femmes (57%). Les personnes exposées à un cumul de risques physiques sont nettement plus nombreuses à déclarer un état de santé général qui n'est pas bon que celles qui ne sont exposées à aucun risque physique (13% contre 5%).

Des exigences élevées augmentent le risque de stress

Les risques psychosociaux les plus fréquents sont ceux signalant une demande élevée ou une forte intensité de travail. Les risques psychosociaux sont liés à l'organisation du travail. Ainsi, en 2012, 46% des personnes actives travaillaient les trois quart du temps ou plus souvent à des cadences élevées. Les personnes exerçant un travail en contact avec un public (clients, patients, etc.) peuvent de leur côté être confrontées à des exigences émotionnelles, comme devoir cacher leurs sentiments (18%) ou vivre des tensions avec ce public (9%).

Les personnes exposées à ces différents types d'exigences élevées sont aussi celles qui ont le plus de risque de ressentir la plupart du temps ou toujours du stress à leur travail (18% des personnes actives). Or, les personnes stressées ont beaucoup plus fréquemment le sentiment d'être vidées émotionnellement dans leur travail (49% contre 13% pour celles pas stressées), ce qui est considéré comme indiquant un risque de *burnout*.

Manque d'autonomie plus fréquent chez les femmes

Manquer d'autonomie dans son travail peut constituer un facteur de risque pour la santé, en particulier lorsque cela se combine avec des exigences élevées. Les femmes déclarent plus souvent que les hommes un tel déficit (37% contre 29%), par exemple ne pouvoir que rarement ou jamais prendre de pause quand elles le souhaitent (25% contre 18%). Les personnes avec un bas niveau de formation sont beaucoup plus exposées au manque d'autonomie (53%). 14% des personnes manquant d'autonomie dans leur travail déclaraient en 2012 un état de santé général pas bon, contre 8% des personnes non exposées à ce risque.

Une personne active sur six victime de discrimination ou de violence

19% des femmes et 16% des hommes ont déclaré en 2012 avoir été victimes d'au moins une discrimination ou d'une violence au travail. Les cas d'intimidation, harcèlement moral ou mobbing sont les plus fréquents (7%), suivis par les violences verbales (5%). Les personnes confrontées à des violences ou des discriminations sont nettement plus nombreuses à souffrir d'épuisement émotionnel (40% contre 15%).

Pas d'augmentation de l'insécurité de l'emploi

13% des personnes actives craignaient en 2012 de perdre leur emploi, sans différence entre hommes et femmes. Cette proportion était identique en 2007. Les personnes avec un bas niveau de formation sont nettement plus concernées (29%). Les personnes craignant de perdre leur emploi déclarent deux fois plus souvent des symptômes de détresse psychologique moyenne ou élevée (28% contre 14%).

Enquête suisse sur la santé

La dernière enquête suisse sur la santé (ESS) a été conduite tout au long de l'année 2012 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidante permanente de la Suisse de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. Pour étudier les liens entre conditions de travail et état de santé, l'analyse se concentre sur les personnes âgées de 15 à 64 ans, salariées ou indépendantes, travaillant à un taux d'activité d'au moins 20% et ayant répondu au questionnaire écrit, dans lequel figurent les questions relatives aux conditions de travail. Cette population est composée de 5748 hommes et 5409 femmes (total 11'157).

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

.....
Renseignements:

Jean-François Marquis, OFS, Section Santé, tél. : +41 58 46 36754,
e-mail : Jean-Francois.Marquis@bfs.admin.ch

.....
Nouvelles parutions:

Enquête suisse sur la santé 2012 : Travail et santé, n° de commande : 213-1207. Prix : Fr. 00.—

.....
Service de presse OFS, tél. : +41 58 46 36013, e-mail : kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 58 46 36060, fax : +41 58 46 36061,
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [14 - Santé](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous forme électronique (PDF) à l'adresse :
www.news-stat.admin.ch

.....
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), en charge de la protection de la santé au poste de travail, a reçu ce communiqué de presse deux jours ouvrables avant sa parution officielle.